



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reunion: agriculture

Question écrite n° 38451

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur la modification de la surface minimum d'installation (SMI) pour les agriculteurs a la Reunion, ainsi que des coefficients de ponderation affectes aux productions agricoles. Celle-ci a eu pour consequence de porter la SMI a 12,5 hectares contre 10 hectares precedemment. Or dans le departement de la Reunion ou la surface agricole utile s'avere insuffisante proportionnellement au nombre de jeunes agriculteurs desirant s'installer, beaucoup de projets d'installation risquent d'etre rejetes en raison de cette condition de surface. Aussi il lui demande quelles dispositions il compte prendre en faveur des agriculteurs ne disposant pas de la surface minimale requise pour obtenir le benefice de la dotation aux jeunes agriculteurs et des prets qui leurs sont consentis.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38451

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1349